



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE NUMÉRO 3 DU 25 MARS 2011

SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE DES FINANCES PUBLIQUES - NOUVELLE-CALÉDONIE

La séance débute à 09h00 sous la Présidence de Jacques-André LESNARD, Trésorier-Payeur Général.

POUR L'ADMINISTRATION	POUR LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
LESNARD Jacques André (Président) ROUAULT Guillaume De SANTINI Gilles PAVIE Florent (Secrétaire)	CHENEVIER Richard – Titulaire FO DELBAUVE Alain – Titulaire FO MARDJI Edie – Suppléant FO

Conformément à l'ordre du jour, les questions suivantes ont été abordées :

Désignation des secrétaires

- M. PAVIE est désigné secrétaire et Alain DELBAUVE secrétaire adjoint.
- Le procès-verbal du 25/08/2010 est approuvé à l'unanimité.

Tableau d'avancement au grade de Contrôleur de 1^{ère} classe

- Le président rappelle les règles de classement pour les tableaux d'avancement :
 - . classement en tête des agents de 58 ans et plus
 - . puis reprise des agents classés l'année précédente et non promus
 - . puis classement dans l'ordre décroissant des échelons
- Le nombre d'agents à classer est fixé à 3 par la DGFIP.
- Classement proposé :
 - 1°/ PELISSIER Claudette**
 - 2°/ THIRIET Nicole**
 - 3°/ ERMACORA Arigo Pierre**
- Le classement est approuvé à l'unanimité

Tableau d'avancement au grade de Contrôleur Principal

- Le nombre d'agents à classer est fixé à 4 par la DGFIP.
- Classement proposé :
 - 1°/ MORTALI Maria-Christina (classée 2010 – non promue)**
 - 2°/ MARCONI Chantal (classée 2010 – non promue)**
 - 3°/ DALMAYRAC Dany**
 - 4°/ BLAIZOT Jacques**
- Le classement est approuvé à l'unanimité

Liste d'aptitude au grade de Contrôleur

- Le nombre d'agents à classer est fixé à 7 par la DGFIP.
- Le président précise que la DGFIP a modifié les règles d'éligibilité, en ramenant de 15 ans à 9 ans la durée d'exercice nécessaire pour pouvoir postuler. Ainsi, il y avait 79 ayant-droits pour 2011.
- Compte tenu du nombre important de postulants (74), seuls les dossiers des agents classés en première position par leur chef d'unité ont été étudiés (16).
- Le choix des dossiers proposés a été effectué conformément aux critères énoncés dans la note de service régissant la liste d'aptitude, à savoir : notation des trois dernières années, proposition motivée formulée par les chefs de service, compte-rendu d'évaluation. Contrairement aux tableaux d'avancement, le critère d'âge (58 ans et plus) n'entre pas en ligne de compte.
- Classement proposé :
 - 1°/ MONTAUT Pascale**
 - 2°/ TRAN VAN TANH Richard**
 - 3°/ NIUOLA Marie-Julienne**
 - 4°/ JOUVET Didier**
 - 5°/ DELVAUX Thierry**
 - 6°/ HERAUD Marie-Luce**
 - 7°/ TRABE Lysiane**
- Le classement est approuvé à l'unanimité

Les élus FORCE OUVRIERE

CHENEVIER Richard – DELBAUVE Alain – MARDJI Edie